académie Bordeaux

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Salies-de-Béarn, le 11 septembre 2022.

Chers parents d'élève de 3ème,
Chers élèves,

Cette année, votre enfant entre en 3ème, une année importante pour son orientation et l'obtention du Brevet. Tout au long de l'année, nous allons travailler ensemble son projet. Pour cela, nous allons faire différentes actions.

Au collège

- En vie de classe avec tous les élèves de la classe consacrée à l'explication des différentes possibilités à l'issue de la 3ème pour une orientation dans la voie générale et technologique ou dans la voie professionnelle.
- Il y aura au moins une rencontre individuelle avec votre enfant pendant l'une de ses heures d'études ou sur le temps de la vie de classe (davantage si l'élève le souhaite ou si le projet nécessite d'être travaillé) ;
- Au moins un rendez-vous avec vous, les parents (davantage si nécessaire).
- Vous avez aussi la possibilité de prendre rendez-vous avec le professeur principal.
- Il y aura **un stage d'une semaine** à faire dans une entreprise la semaine avant les vacances de février (**du 30 Janvier au 03 février 2023**). Il faut commencer à chercher le plus tôt possible une entreprise dans un domaine qui intéresse votre enfant. Nous vous distribuerons une convention de stage à faire signer par l'entreprise. Il y aura un **rapport de stage (évalué par note et par compétences) à rendre pour le 10 mars** au plus tard. **Un oral sur le stage se déroulera les 30 et 31 mars** (évalué par note et par compétences). Le stage pourra être choisi dans le cadre du Parcours Avenir pour **l'oral du Brevet (07 juin 2023)**.

Dans les lycées

- Des mini-stages d'une demi-journée sont, chaque année, proposés, entre janvier et avril, par les lycées professionnels pour aider les élèves souhaitant s'orienter dans la voie professionnelle. Ces mini-stages permettent de prendre connaissance du contenu de la formation et de ne pas avoir seulement des a priori, de discuter avec des élèves et des enseignants de la formation, mais aussi de se faire connaître en prévision d'une demande d'affectation.
- Des journées portes-ouvertes auront lieu entre les mois de février et d'avril dans les lycées généraux et technologiques et dans les lycées professionnels (en général le samedi). Un document avec les dates vous sera transmis et ce sera à vous d'emmener votre enfant, nous vous conseillons vivement de le faire.
-

La documentation

- Le site de l'Onisep vous donne toutes les informations utiles sur les métiers, les formations…
- Le CDI possède toutes les brochures de l'Onisep par secteur (bâtiment, santé, services...).
- Vous avez aussi la possibilité de prendre rendez-vous au CIO.
- Vous pouvez contacter le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) d'Orthez en prenant rendez-vous au 05 59 67 05 09.

Il faut commencer dès le début de l'année à réfléchir à l'année prochaine car une année scolaire passe très vite ! Le travail sera plus long pour les élèves qui n'ont pas encore de projet, pour ceux qui souhaitent s'orienter dans la voie professionnelle et pour ceux qui ont un projet qui n'est pas en lien avec les résultats qu'ils obtiennent pendant l'année scolaire. Il est donc très important pour ces élèves de commencer dès maintenant la réflexion. Plus votre enfant et vous-même serez impliqués, plus l'orientation sera choisie (et non subie) et positive !

Autour des vacances de Printemps, il faudra faire des vœux pour l'année prochaine. Le professeur principal pourra vous aider, à votre demande, à réaliser l'affectation en lycée (Affelnet) car la stratégie pour l'ordre des vœux n'est pas toujours évidente. Vous recevrez la réponse de l'affectation fin juin (à l'issue des épreuves du DNB). Vous serez alors invités à aller inscrire votre enfant dans le lycée dans lequel il a été affecté.

Vous avez accès à un espace numérique de travail (ENT) **Argos**. Ces téléservices donnent accès à de nombreux services comme pronote, esidoc (réservation d'ouvrages du CDI), etc. **Il est important que chacun utilise ces identifiants de connexion**, les parents ont accès à une interface différente de celle des élèves et inversement. **Il est nécessaire que les élèves puissent se connecter à leur ENT** pour accéder au médiacentre et à l'outil PIX et qu'ils soient autonomes avec leurs identifiant et mot de passe pour un usage en classe. Le ministère de l'éducation met à disposition les comptes utilisateurs en respectant le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

PIX

Nous devons évaluer les élèves du cycle 4 sur la maîtrise des compétences numériques. La formation se déroule de la classe de 5e à la classe de 3e et la certification des compétences numériques intervient en fin de 3e. Il s'agit d'une obligation dans le LSU (Livret de Scolarité Unique). Le numérique est toujours plus indispensable dans nos vies personnelles, citoyennes et professionnelles et ce, encore plus, dans le contexte de la crise sanitaire. Il est essentiel d'y préparer les élèves pour qu'ils puissent, tous, tirer parti des opportunités qu'offre le numérique (orientation, recherche de stage ou d'emploi) et être mieux armés face aux risques qu'il peut représenter (rechercher des informations fiables en ligne, traiter des données, de sécuriser leur environnement, gérer leur identité numérique, etc.). C'est le sens de la généralisation de PIX dans l'ensemble des collèges et lycées, avec une certification obligatoire pour les élèves de 3e.

Durant l'année scolaire, les équipes pédagogiques accompagnent les élèves dans l'acquisition de nouvelles compétences au travers de leurs enseignements disciplinaires. Ils peuvent leur proposer des tests PIX complémentaires en appui avec leurs actions pédagogiques pour suivre les acquis et les préparer à la certification.

L'épreuve de certification contient trois questions pour chacune des compétences travaillées. Votre enfant doit répondre à des questions (entre 15 et 48) suivant son avancement sur son profil PIX (5 à 16 compétences travaillées). L'épreuve officielle de certification dure 1h45 et se déroule au collège. **Votre enfant passera la certification des compétences numériques en mai**.

Ev@lang

Ev@lang collège est un test de positionnement en anglais 100% en ligne, conçu par France Education Internationale (FEI), organisme expert en matière de certification linguistique. Il est anonyme, composé de questions à choix multiples, entièrement en anglais, et d'environ 30 minutes. Les différentes épreuves du test permettent de positionner les élèves du niveau A1 au niveau B1+ du Cadre européen commun de référence pour les langues en compréhension de l'oral et de l'écrit. Les connaissances linguistiques sont également testées (grammaire et lexique). La passation du test ne requiert pas de préparation particulière en cours d'anglais. Il se déroulera en avril ou mai 2022.

Compétences

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à 16 ans. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. L'évaluation par compétences est au cœur de l'enseignement et représente une partie non négligeable pour obtenir le Brevet. **Les compétences représentent 400 points sur les 800 points du Brevet.** Un premier bilan sur les compétences acquises ou non se tiendra au retour des vacances de la Toussaint pour voir où en est votre enfant. Un retour vous sera fait lors d'une **réunion parente / professeur principal le jeudi 24 novembre 2022**. Il est absolument nécessaire de ne négliger aucune discipline !

Dates à retenir 2022-2023

Afin de commencer à prendre quelques repères dans cette année de 3e, voici quelques dates importantes :

- Lundi 12 septembre : réunion de rentrée
- Jeudi 24 novembre : réunion mi-semestre parents / professeur principal
- Lundi 5 et mardi 6 décembre : 1er brevet blanc (épreuves écrites : Français, Mathématiques, Histoire Géographie EMC, Technologie, SVT et Physique-Chimie)
- Mardi 10 janvier : réunion d'information sur l'orientation
- Vendredi 20 janvier : fin du 1er semestre
- Mardi 24 janvier : réunion 1er semestre parents /professeurs
- Du 30 janvier au 03 Février : stages en entreprise
- Vendredi 10 mars : rapport de stage à rendre
- Jeudi 30 et vendredi 31 mars : oral de stage et de langues vivantes
- Jeudi 4 et vendredi 5 mai : oral blanc DNB
- Mardi 16 et mercredi 17 mai : 2d brevet blanc (épreuves écrites)
- Mercredi 7 juin : oral DNB
- Jeudi 29 et vendredi 30 juin : épreuves écrites du DNB et résultats de l'affectation en lycée

Nous savons que tout ceci peut être difficilement compréhensible parfois, mais nous sommes là pour répondre à vos questions et pour vous aider tout au long de l'année. Nous vous conseillons de garder ce courrier qui répondra certainement à des questions que vous vous poserez plus tard. Chaque étape en son temps !

Respectueusement,

Les professeurs principaux de 3ème.